



KELMIS

Commune de LA CALAMINE



## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme :  
**Permis d'urbanisme et le changement d'une voirie dans le cadre du décret voirie communale**

Le demandeur est **KATHLEOS** demeurant à **4711 Lontzen-Walhorn, Stiftstraße 9**

Le terrain concerné est situé **Place de l'Eglise à La Calamine**, cadastré Div. 1 Sec. A/ N° 73B, 72B, 34 3, 75A, 74E, 74D

Le projet consiste dans la démolition de 3 bâtiments comprenant des logements et des surfaces commerciales et construction d'un bâtiment comprenant des commerces, une crèche et des logements pour personnes âgées, ainsi que l'abattage d'arbres et d'arbustes et présente les caractéristiques

**Application du décret de voirie modifiant une voie communale  
 (article R.IV.40-1§1 : 7°)  
 Dérogation au schéma d'orientation local "Place de l'Eglise" (article R.IV.40 al. 2)  
 Profondeur de construction (article R.IV.40-2 §1 2°):**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - R.IV.41.- D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial. Décret du 6.02.2014 sur les voiries communales

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **Rue de l'Eglise 31 à 4720 La Calamine**

- uniquement sur rendez-vous;

- le 15.06.2023, 22.06.2023, 29.06.2023 et 06.07.2023 est également possible jusqu'à 20h00;

**Pour les consultations jusqu'à 20h00, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de St. FALKENBERG Tel.: 087 / 63 98 38 ou O. LUCHTE Tel.: 087 / 63 98 35 E-mail : [bauamt@kelmis.be](mailto:bauamt@kelmis.be)**

**Affichage à partir du 07.06.2023**

**L'enquête publique est ouverte le 12.06.2023 et clôturée le 11.07.2023**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: **Rue de l'Eglise 31 à 4720 La Calamine**,

- par télécopie au numéro: **087/65 74 84**,

- par courrier électronique à l'adresse suivante: [bauamt@kelmis.be](mailto:bauamt@kelmis.be)

- remises au service de l'urbanisme **Rue de l'Eglise 31 à 4720 La Calamine** (uniquement sur rendez-vous)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention: **Réclamation - 3768.K - KATHLEOS**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de ..... ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante: **Rue de l'Eglise 31 à 4720 La Calamine le 11.07.2023, à 12h00**

Le conseiller en aménagement du territoire est M. **St. FALKENBERG** dont le bureau se trouve **Rue de l'Eglise 31 à 4720 La Calamine**